

BUTYL DI GLYCOL
BUTYL DI GLYCOL
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Ref. nr : REACH : 01-2119475104-44
 Nom commercial : BUTYL DI GLYCOL
 Numéro CAS : No CAS : 112-34-5
 Numéro EC : No CE : 203-961-6
 Type de produit : Solvant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 Z.A.C du Parc
 13 rue Louis Blériot
 FR- 77290 COMPANS
 T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xi; R36

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGH07
 • Mention d'avertissement : Attention
 • Mention de danger : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

• Conseils de prudence

Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

BUTYL DI GLYCOL
BUTYL DI GLYCOL
SECTION 3 Composition/informations sur les composants
Composants

: Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	> 97	112-34-5	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	Xi; R36 Eye Irrit. 2; H319

SECTION 4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Premiers secours

- Informations générales : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- * - Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Rétracter fréquemment les paupières. Consulter immédiatement un ophtalmologue. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- * - Ingestion : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. 200-300 ml En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- * - Agents d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau. Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- * **Risques spécifiques** : Vapeurs irritantes.
La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Le produit n'est pas inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

BUTYL DI GLYCOL

BUTYL DI GLYCOL

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Liquide combustible.
Eviter toute exposition inutile.

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Au contact de l'air, peut générer des peroxydes
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

* **Stockage** : Classe 10 Conserver dans un endroit sec et frais. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver dans les conteneurs d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. filtre A
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- **Protection des mains** : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. caoutchouc butyle >=8h, épaisseur 0,5mm
caoutchouc fluoré >=8h, épaisseur 0,4mm
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

BUTYL DI GLYCOL
BUTYL DI GLYCOL
SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)
8.2. Contrôles de l'exposition

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 67,5
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 15 min - [mg/m³] : 101,2
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : MAK - Allemagne [mg/m³] : 100
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 10
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : 15

Limites d'exposition professionnelle : 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 67,5
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 15 min - [mg/m³] : 101,2
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : MAK - Allemagne [mg/m³] : 100
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 10
 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : 15

VLE - France [ppm] : 15
VME - France [mg/m³] : 101,2
 67,5
VME - France [ppm] : 10
TWA [mg/m³] : 67,5 / 10ppm
- Allemagne : AGW VME 100mg/m³

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide.
Couleur : Incolore.
9.1.b. Odeur
Odeur : Fruité(e).
9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH : Aucune donnée disponible.
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation
Point de congélation [°C] : - 68
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
Point d'ébullition [°C] : 230
9.1.g. Point d'éclair
Point d'éclair [°C] : 100-110 (coupelle fermée)
 78
9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)
Limites d'explosivité inférieures [%] : 0.7
Limites d'explosivité supérieures [%] : 5.3
9.1.k. Pression de vapeur
Pression de vapeur [20 °C] : < 10 Pa
9.1.l. Densité de vapeur
Densité de vapeur relative (air=1) : 5,58
9.1.m. Densité relative
Densité : .95 (20°C)
9.1.n. Solubilité
Solubilité dans l'eau : Complète.

*

BUTYL DI GLYCOL

BUTYL DI GLYCOL

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : 0.56

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

* Temp. d'autoinflammation [°C] : 223

9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité : 6,81 mm²/s

Viscosité à 20°C [mPa.s] : 5,85

9.1.s. Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut former des peroxydes explosifs. Réagit avec : Bases. Acides. Agents oxydants forts. Métaux alcalins.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.
Étincelles.

10.5. Matières incompatibles

* Alcalis forts.
Acides forts.
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote. (fumée)

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- * - Cutanée : Légèrement irritant pour la peau.
Ce produit ou ses émissions peuvent dégraisser la peau, provoquer une dermatite de contact, ou aggraver des affections cutanées préexistantes.
- * - Oculaire : Irritant
- * - Ingestion : Peut causer des gênes.
- * Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 6600 Peut causer des effets nuisibles sur le système nerveux central, le métabolisme et l'appareil gastro-intestinal.

BUTYL DI GLYCOL

BUTYL DI GLYCOL

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 2700 Légèrement irritant.
Sensibilisation : Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques

Sur les ingrédients : NOEC - 96h > 100mg/l (Desmodesmus subspicatus - algues vertes)

CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 2850 (DIN 38412)

* **EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : > 1 000

* **CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : 2 700
1300 (Lepomis macrochirus)
CL50-48h : 2750 mg/l (DIN 38412) Leuciscus idus melanotus

ECo Pseudomonas putida : EC10 -16h : 1170 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable. 76%, 28d (OECD 301D)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Log POW : 0.15-0.14
Non. attendu.

* **DCO** : 2.02

12.4. Mobilité dans le sol

Produit soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

BUTYL DI GLYCOL
BUTYL DI GLYCOL
SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)
14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45
Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
Classification CE : 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
 No CAS :112-34-5
 No CE :203-961-6
 Numéro annexe :603-096-00-8
 REACH :01-2119475104-44
 Xi; R36

Symbole(s)

Phrase(s) R

 : Xi : Irritant
 : R36 : Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S

 : S24 : Eviter le contact avec la peau.
 : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 : S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 : S59 : Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

Enregistrements

 : DSL (Domestic Substances List) au Canada
 : AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
 : ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : /JEX/SHL : (2)-422/(7)-97/2-(8)-317
 : TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA
 : KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE-10466
 : PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines

Autres

: Réglementation installations classées : 1510

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

BUTYL DI GLYCOL

BUTYL DI GLYCOL

SECTION 15 Informations réglementaires (suite)

SECTION 16 Autres informations

- Autres données** : Aucun(e).
Révision : Révision - Voir : *
DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document